ABONNEMENTS.

PEUGEOT

VENANT 90 et 90 his GRANDE - RUE ROUBAIX

des célibataires en Allemagne

Chacun sait que les difficultés financières sont à l'origine de la crise politique que traversent nos voisins allemands. Trois ministres successifs ont été impuissants à équilibrer le budget soumis au Beichêtag. L'ab sence d'économies, et plus encore, le chômage et les dépenses croissantes d'ordre social, ont creusé un déficit de plusieurs centaines de millions de marks, cependant qu'une geation municipale téméraire accable les compuses d'une dette nouvelle de plus de sent munes d'une dette nouvelle de plus de sept milliards et demi de marks.

munes d'une dette nouvelle de plus de sept milliards et demi de marks.

A bout d'expédients, le gouvernement allemand en était venu à demander des ressources exceptionnelles au moyen de décretsiois instituant des contributions extraordinaires; mais la majorité de Relebstag ayant repoussé cette procédure, on sait que les députés sont actuellement renvoyés devant leurs électeurs. L'application des décrets-lois a donc été suspendue, mais comme elle sera certalnement reprise sons une forme ou sous une autre, il est intéressant d'examiner tout de même de près cette « ordonnance d'urgence » signée sur la base du fameux article 48 de la Constitution par le Président Hindenburg. Des élections nouvelles ne remplicant post des la cantion imposable »; car. Monarchie ou République, l'Etat ne connaît point d'autre principe d'existence financière que la « maxime fondamentale » énoncée par Vauban dans la Dime Royale: « Un Etat ne pent se soutenir si les sujets ne le soutiennent».

Le Reich demande donc un sacrifice à tous les contribuables. Rien de plus juste. Il ne l'est pas moina de proportionner se sacrifice pend la forme d'un supplément d'impôt. Il a paru équitable d'en faire porter le polds principal sur deux catégories essentielles: les citoyens assurés d'un revenu stable, et suffisant, donc la masse des fonctionnaires civils et des militaires, et ceur qui soutirent le moins des difficultés det temps: les célibataires.

Ces derniers sont, d'après les paragraphes

temps: les celloataires.

Ces derniers sont, d'après les paragraphes

13 à 18 de l'ordonnance, astreints pour
l'année discale 1930-31, au paiement d'un
impôt supplémentaire de 10 % du montant
de leur impôt sur le revenu.

Le législateur allemand entend bien par
vonséquent faire peur cette année le prin-

Le législateur allemand entend bien par-conséquent faire peser cette année le prin-cipai du « sacrifice » sur les citoyens les plus aptes à supporter un accroissement de fisca-lité, c'est-A-dire ceux qui n'ont pas la préoc-cupation d'é-juilibrer un budget familial. Il est tout à fait équitable que les charges résul-tant surtout de l'augmentation des dépensas-sociales ne retombent point en première ligne sur ceux qui sont appelés à en béné-ficier, mais l'on n'était guère habitné jusqu'è présent à rencontrer parel: souci chez le législateur.

forcément limitée, le contribuable anonyme, perdu dans la masse, est dépositre de tous les concours. La Chambre de 1928 na pas su éviter l'écueil qui se dresse devant toutes les chiffres impressionnants, montrant qu'il est grand temps de ne plus grever le budget de charges nouvelles. Non seulement le contribuable ne pourrait plus y faire face, mais la politique de prospérité en serait irrémédiablement compromise. Ce n'est pas à un moment où une crise mondiale de surproduction vient affecter les échanges qu'il convient de grever le prix des prodyits l'abriqués d'impositions sunplémentaires.

present à rencontrer parei: souct chez le léglaiateur.

Les célibataires, au reste, auraient mauvaise grâce à se plaindre. La contribution qui leur est demandée ne constitue qu'une compensation pécuniaire légitime et n'a aucun caractère de pénnisation.

N'oublions pas que les anciens montraient envers les citoyens non mariés une autre rigueur. Platon, dans ses Lois, aurait vouin que quiconque négligeait de prondre femme, payai chaque année une amende « afin de lui ôter l'idée que le célibat fut un état commode et avantageux; et Clcéron, austère avocat, invitait, dans son Traité des Lois, les censeurs « à ne pas souffrir qu'il y ait des célibataires»; on seit enfin qu'Auguste frappa des peines les plus dures les célibataires des deux sexes, les décrétant inaptes à recueillir des successions et des legs.

Se sentant du relâchement général des meurs les lois modernes sont moins dures, ladis, dit-on, pour imposer confance su

Se sentant du relâchement général des mœurs les lois modernes sont moins dures. Jadis, dit-on, pour imposer confance au peuple, tout citoren devait justifier qu'il avait des enfants légitlmes. Aujourd'hul le célibataire qui se trouve quitte envers la société moyennant une majoration bénigne du billet que lui adresse annuellement le contrôleur des contributions, doit trouver la pénitence douce. Car le « sacritice » exceptionnel qu'on lui demande ne se compare en ries suy. « se lui demande ne se compare en rien aux «sa-crifices» quotidiens que doit faire le père de famille pour élever ses enfants. St Etienne, 27 juillet. — Voic le résultat déuntif des élections municipales: liste Durafour, ancien ministre, député de la Loire, radical-socialiste, 16.037 voix; liste Meyret, ancien maire de St-Etienne, union républicaine, 11.005 voix: liste Le Grief, avocat communiste; liste Bruyère, 619 voix.

Les 36 candidats de la liste Durafour sont élus.

de famille pour élever ses enfants.

Nous sanistons en tous cas dans de nombreux pays à une évolution significative.

L'Etat n'y peur plus traiter au point de vue fiscai les citoyens sur le plan purement individualiste. Et ne prépare-t-on pas ainsi le temps prochain où dans l'économie générale d'un pays la situation des citoyens sera considérée de plus en plus en fonction de leur situation de famille?

UNE MAISON DÉTRUITE A MELFI OU, COM

Le (sacrifice) L'arrivée du Tour de France à Paris



AU PARC DES PRINCES

De gauche à droite: Merviel, Pierre et Antonin Magne, Leducq (vainqueur du Tour de France), Charles Pélissier (vainqueur de huit étapes), Marcel Bidot, photographiés tandis qu'ils effectuent un tour d'honneur après leur arrivée, dimanche. (w.w.p.)

PILLET PARISIEN

La défense

(D'un rédacteur spécial)

M. Tardieu a défini hier, avec sa netteté habituelle, les positions respectives du Gouvernement, du Parlement et du public. Il a précisé les conditions de la prospérité à la réalisation de laquelle il s'est attaché en esprit

positif et éloigné de toute idéologie. Il s'est élevé contre l'utopie marxiste sans rapport

arec les réalités sociales et économiques. Il a, en outre, averti le pays qu'il était temps de s'arrêter sur la pente glissante des

dépenses électorales.

sun plémentaires.

Le tremblement de terre d'Italie

DÉTRUITE A MELFI. OU, COMME NOUS L'AVONS DIT, ON VIENT DE RETROUVER VIVANTES TROSS PETITES PILES, QUE LE:ROT D'ITALIE EST AUSSITUT ALLÉ VOR. (W.W.P.)

sunplementaires.

Ainsi, la croisade en faveur du contribuable annoncée par M. Tardieu est aussi une croisade contre la vie chère. Elle implique que le Gouvernement devra plus que jamais assurer son rôle exécutif, aussi bien à l'égard du Parlement qui ne devra pas sortir de ses attributions que du public dont se réaliseront les vœux.

LA LISTE DURAFOUR EST ELUE

A SAINT-ETIENNE

Paris, 28 Juillet 1930.

LETTRE DE BRUXELLES

L'école des contribuables de Gaillon

(D'un correspondant particulier)

BRUXELLES, 28 JUILLET 1930.

BRUXELLES, 28 JUILLET 1930.

On vient d'élever au camp de Beverloo un monument aux élèves de l'école de Gaillon, morts pour la Patrie. Deux mille élèves ont suivi ces rours d'officiers; trois cent quatrevingts, soit près de vingt pour cent sont tombés au champ d'honneur. On ignore le nombre exact des invalides, éclopés, malades, qui sont revenus des champs de mort et de triomple et qui, fidèles à l'esprit magnamime qui leur a été insuffié à l'école, ont repris leur place ans la vie civile, sans forfanterie, avec, peutétre, une tristeses secréte de voir ce qué donné la paix.

Le général Stroobants, au milieu d'un brillant état-major, représentait à l'inauguration le ministre de la Défense nationale. Quelquesunes des paroles qu'il a prononcées sont à retenir.

« On n'aurait pas pu, a-t-il dit, trouver pour depenses éjectorales.

Ce discours a été accueilli avec faveur par le public et cals se comprend. Le public, c'està-aire tout le monde, est théoriquement représenté par les membres du Parlement : mais
il arrive souvent, ainsi que l'a dit hier
M. Tardieus, que les représentants du peuple,
faute de concevoir leur rôle avec une grande
hauteur de vuee et le sens des besoins nationaux, dépendent plutôt le sort des intéréte
particulières que l'intérêt général. Or, celui-oi
est souvent incompatible avec ceux-là. C'est
au Goupernement d'une part et au bon sens
du Conseil, qu'il appartient de défendre l'ensemble des citoyens qui sont aussi des contribuables. Car il est clair que, malgré des liques
ou autres organisations dont l'action est
forcément limitée, le contribuble anonyme,
perdu dans la masse, est dépourtu de tous les
consecurs l'a Chember 2, 1009 etc.

unes des paroles qu'il a prononcées sont à retenir.

« On n'enrait pas pu, a-t-il dit, trouver pour ce monument de meilleufs place que dans le cadre du camp de Beverloo où viennent séjourner nos régiments chaque année. Ceux-cien tireront la leçon qui leur dicte leur devoir : maintenir et consolider l'édifice national reconstitué par la victoire si chèrement acquise par leurs ainés. » Puis, cette autre parole qui résume l'idéal que s'était fixé l'école de Gaillon : « La préparation à la guerre n'est pas la guerre, mais la qualité acs armées sur les champs de bataille se mesure à la valeur de ses instructeurs ». Ce fut l'idée maitresse du général Neuray, tondateur de l'école. Les débuts de la querre purent terribles pour le corps des officiers belges. Courageuzement, chefs et hommes frent l'aur devoir et suppléèrent à leur faiblesse numérique par un héroisme admiçable. Nais il fallait combler les brêches et créer de toutes pièces des écoles d'officiers. Têche ardue qui nécessitait des connaissances étendus en la conference de leur especiales des connaissances étendus un mercia de leur se propier de la connaissances étendus en la conference de leur es prèces des écoles d'officiers.

rdue qui nécessitait des connaissances éten fallait aussi de l'énergie et du cœur pour s'im-poser aux candidats-officiers et s'en faire

poser aux candidats-officiers et s'en faire aimer.

Le général Neuray et ses collaborateurs furent les hommes de cette situation, comme l'école créée et dirigée dans le vieux château du cardinal de Bourbon, à Gaillon, fut à la hauteur de ses destinées. Ses élèves furent, dès 1915, des combattants volontaires dont l'âge variait de 18 à 40 ans. C'étaient des nagistraits, des indistriels, des notaires, des anogats, des ingénieurs, des commerçants, des professeurs, des imployés, des officiers de marine. Ils avaient fait le coup de feu sur le front. On leur demandait plus : quitte les tranchées quelque temps. Accepter une formation aussi dure qu'intensive. Puis, celle-ci terminée, retourner face à l'ennemi pour conduire les soldats. «Ah, les braves gens! » e'est écrié devant leur monument, leur chef, le général Neuray. « Pourquoi avait-on omis de les préparer ayant l'heure des combats! » Question douloureus, à laquelle le Roi avait répondu à l'avance quand, dans son discours du 21 juillet, il rappela au pays qu'une vigilance rigourcuse s'impose pour noire sécurité extérieure. l'age variait de 18 à 40 ans. C'étaient des magistraits, des ingénieurs, des commerçants, des professeurs, des ingénieurs, des commerçants, des professeurs, des ingénieurs, des commerçants, des professeurs, des employes, des officers de marine. Ils avaient fait le coup de feu sur le front. On leur demandait plus : quitter les franchées quelque temps. Accepter une formation aussi dure qu'intensive. Puis, celle-ci terminée, retourner face à l'ennemi pour conditire les solidats. Ah, les braves gens l' y c'es écric devant leur monument, leur chef, le général Neuray. « Pourquoi avait-on omis de les préparer ayant l'heure des combais 7 s.

Question douloureuse, à laquelle le Roi avait répondu à l'avance quand, dans son discours attuellement, à fonctionner au camp de Evertou.

Le Gouvernement a décidé de célèbret eur lu Place de l'Ethét-de-Ville, le cantieme anniversaire des « Trois Glorieuses ». Cette cérémonte aura lleu le mardt 29 juillet, à 16 heures, en présence de M. le Président de la République.

Un batsillon d'infanterie, un escadron de cavaleire et un peloton de la République.

Un batsillon d'infanterie, un escadron de cavaleire et un peloton de la République.

Un batsillon d'infanterie, un escadron de cavaleire et un peloton de la République.

Un batsillon d'infanterie, un escadron de cavaleire et un peloton de la République.

Un batsillon d'infanterie, un escadron de cavaleire et un peloton de la République aux piris places sur l'estrade officielle, le drapeau ircolore sera hissé au sommet d'un matthaut de 12 mètres. Cette manifestation est des finemes que le conductifié à Lion. Président de la République aux pris places sur l'estrade officielle, le drapeau ircolore sera hissé au sommet d'un matthaut de 12 mètres. Cette manifestation est de trois couleurs; depuis cent ans en effet, et anns interruption, le drapeau tricolore sera hissé au sommet d'un matthaut de 12 mètres. Cette manifestation est le drapeau de la France.

Quand le Président de la Ropublique auva pris place le condeur de president de condeur

Quand le Président de la République aura pris place sur l'estrade officielle, le drapeau tricolore sera hissé au sommet d'un mât. haut de 12 mètres. Cette manifestation est destinée à commemore l'adoption définitive des trois couleurs; depuis cent ans en effet, et sans interruption, le drapeau tricolore est le drapeau de la France.

Dès discours seront prononcés par M. Jean de Castellane, président du Conseil municipal de Paris et par M. André Tardieu, président du Conseil des ministres.

La Semaine Sociale de Marseille s'est ouverte hier par une magistrale leçon inaugurale de M. Eugène Duthoit sur le problème social aux Colonies

Marseille, 28 juillet. — La 23 session des Semaines Sociales de France s'est ouverte aujourd'hul à Marseille.

Plus de 1.200 auditeurs y participaient, venus de toutes les régions de la France.

Avant que s'ouvrent les travaux, des Semainiers ont assisté en l'église St-Joseph à la marseille.

La moitié des terres qui couvrent la surface du globe, les deux cinquièmes de l'humanité, sont aujourd'hui soumis au régime colonial : source de graves responsabilités pour les peuples coloités produit de present de la quelle de la marseille. la messe du St-Esprit, au cours de laquelle Mgr Dubourg, évêque de Marseille, a pro-noncé une allocution.

A 9 h., les auditeurs se réunissaient à l'école de Provence dont les locaux ont été mis à leur disposition.

LA LECON D'OUVERTURE DE M. EUGÈNE DUTHOIT

Comment se pose le problème social dans les pays de colonisation

M. Eugène Duthoit, l'éminent président de la Commission générale des Semaines Sociales, doyen de la Faculté catholique de



droit de Lille, a ouvert la première réunion par un magistral exposé. Il a montré comment se pose le problème social dans les pays de colonisation. Voici en abrégé cette leçon du distingué sociologue.

La colonisation est l'acte d'occupation perma-nente, par une puissance, de territoires déjà plus ou moins occupés par des populations indi-gènes.

Toute intervention coloniale crée une existence

commune entre une société indigène et une mé-tropole représentée par des fonctionnaires et des colons. Comment faire concourir une telle « symbiose » (vie eu commun) au bien com-

Une saute de vent fait chavirer une barque et cause la mort de six personnes

Caen, 28 juillet. — En face de la station de Luc-sur-Mer, une saute de vent a fait chaviler une embarcation; des six personnes qui l'occupaient, une seule a pu être sauvée par une barque qui s'était portée aux secours des naufragés. Mais fatigués et à bout de

LA POSITION DU PROBLEME

La moitié des terres qui couvrent la syrace du globe, les deux cinquièmes de l'humanité sont aujourd'hui soumis au régime colonial : source de graves responsabilités pour les peuples colonisateurs, en particulier pour la France, seconde puissance colonisie du monde, chargés non seulement de faire valoir des richesses, mais d'oriente la politique coloniale selon sa vraie fin.

Il y a un problème social particulier aux colonies, car toute intervenion coloniale implique que deux civilisations, étrangères jusque-là l'une à l'autre, s'embolient et s'ajustept : cette pénétration de l'une dans l'autre ouvre une crise sociale.

tration de l'une dans l'autre ouvre une crise sociale.

Cette crise est en première ligne une crise de population. Comment conserver la vie des indigènes, aux prises avec de redoutables fiéaux?

C'est aussi une crise de la famille indigène, dont le statut traditionnel est ébranlé par le nouvel état de choese.

Une crise de propriété s'y mêle : comment harmoniser les modifications que le pouvoir sproprie au régime indigène, avec le respect de la coutume et le souci du prorrès cultural?

L'autorité elle-même subit une crise, du fait de la déchéance, tout au moins de la diminution, du pouvoir effectif des chefs indigènes.

Les rapports quotidiens sont souvent contrariés tant par les préjugés des indigènes que par les fausses manœures de leurs nouveaux maitres.

es. Un commencement d'industrialisation s'accom

Un commencement d'industrialisation s'accomplit, et le problème ouvrier surgit, avec des données qui rappeilent les déplorables abus des premiers temps de l'ère industrielle en Europe.

La propagande communiste exploite ces abus les colonies des l'eres d'insurrection.

N'oublions pas la crise religieuse qui naît de l'ébranlement des croyances traditionnelles parmi les indigènes. Apportons-nous du moins les sources d'un renouveau religieux?

Faut-il désespérer de conjurer une crise si sigué et si étendue? Non certes! L'abandon des colonies par les métropoles serait une déplorable solution qui plongerait les pays de colonisation dans un état d'anarchie pire que leur condition primitive.

LE ROLE DU POUVOIR COLONISATEUR La mise en valeur du domaine colonial

rention du dehors fasse fructifier des Diens naturels que la Providence destine à l'usage de tous
les hommes.

Il n'est pas vrai que les colonies solent faites,
comme l'enseignait l'Esseyclopédie, « par la métropole et pour la métropole », ni que, comme
certains le disent encore, « la colonisation soit
une affaire » seulement.

L'esprit mercantiliste a pu inspirer ces conceptions fausses, parce qu'unilatérales : c'est à
la colonie elle-même, aux indigènes de la colonie qu'en toute première ligne la mise en valeur
doit profiter.

La colonisation bien comprise est une association d'intérêts entre la métropole et la société
indigène : celle-là prend en charge des ressources que des possesseurs débites détenaient sans
profit pour eux-mêmes et pour les autres.

Les tiers ne sauraient être frustrés du bienfait de la colonisation, qui ne doit point dégénérer en une sorte d'égoisme à deux. Le reste
du monde doit donc aussi en profiter.

Il importe de ne pas perdre de vue que la
politique du ventre plein » ne résout nullement
le problème social aux colonies. Cette politique
est celle qui ramène la colonisation à l'eurichissement, sans plus, des indigènes, de la métropole, du reste du monde.

Le progrès économique n'est par le dernier
mot; la mise en valeur n'est que le premier échelon d'une vraie civilisation, fonction essentielle

L'œuvre de civilisation, fonction essentielle

L'œuvre de civilisation, fonction essentielle de la puissance colonisatrice

Le développement matériel n'est qu'une partie e, non la partie supérieure du développement lumain. La science, l'art, la vertu, sont les biens par excellence, inséparables sans doute d'une certaine possession des biens matériels, mais pourtant distincts et fuis enviables. L'interversion des facteurs, qui consiste à placer au-dessus des autres les biens matériels, risque d'essus des autres les biens matériels, risque d'esquain a fâtrie dans la « Cité de Dieu ».

La fonction civilisatrice n'est remplie que si, par touches discrètes et continuelles, nous unissons toujours la tutelle matérielle et la tutelle morale, la mise en valeur et l'éducation, qui s'appellent et se complètent, et ai nous utilisons ces richesses immatérielles dont l'ame des indigènes n'est nullement d'imunie, en vue d'une pacifique « symbiose ».

PRÉCISIONS FOURNIES

PAR LA DOCTRINE CATHOLIQUE Après avoir interrogé la raison et l'histoire, il unt nous élever d'un degré et interroger l'Evan-le et l'Eglise. 1º Les titres du catholicisme à être interrogé

sur le problème social aux colonies

Son premier titre est sa transcendante faculté d'adaptation aux états de civilisation les plus divers. Le message du Christ s'adresse aux hommes de tous les temps, de tous les milieux;

sociétés auxquelles elle se mêle, pour rendre plus accessible le divin message.

Cette plasticité du catholicisme ne brise nul-lement l'unité du corps mystique : c'est par la complexité que triomphe l'unité de l'Egliss. Anssi finvite-t-elle les hommes de tout race, de touts couleur à être ses membres vivants. Loin de-leur commander l'oubli on le mépris de leur condition ethnique, elle les invite à être chrétien elleur commander l'oubli on le mépris de leur considéré ensement, saintement jaunes ou blancs.

Sa lutte incessants contre les erreurs et les abus qui faussent les rapports de civiliantes.

L'Eglise a stigmatisé le faux dogme de l'incurable infirmité de telle ou telle race. Elle ne veut pas qu'on brise systématiquement, d'une main légère, les formes de la vie indigène. Il n'est pas question de répandre en son nom un européanisme ou un occidentalisme qui s'inspirerait de la prétendue supériorité de l'homme blanc.

De même que dans le passé elle a condamné.

fait de la preteune superson de la condamné.

De même que dans le passé elle a condamné.

Pesclavage, elle stigmatise aujourd'hul les abus intolérables trop souvent mêlés à la pradque du travail forcé.

travail forcé.

Services sociasx qui découlest de l'acties maisonaire. — Sans doute les missionnaires ne sont pas chargés à proprement parler de celesaiser, mais bien d'évangéliser. Entre l'agent colonial et le missionnaire, la différence doit éclater aux yeux de l'indigène. Il n'en est pas moins vrai que le spirituel et le temporel étant indissolublement mélés, le missionnaire favorise l'eurre de colonisation, unisqu'îl jette dans le peuple indigène des semences de vraie divilisation. Paratout où le missionnaire paraît, une transformation souvent très rapide de l'élément indigène est la suite heureuse de sa conquête toute pacifique.

2º Requêtes et suggestions tirées de la doctrine catholique

de la doctrine catholique

Famille d'abord. — Cette vérité liminaire est
vraie aux colonies aussi bien que dans les métropoles. Il convient donc que peu à peu le statut
de la famille chrétienne, comportant l'union monogamique et indissoluble, prévale dans les sociétés indigènes, quelles que soient les coutames
antérieures et quels que soient aussi les détestables exemples qu'apportent certains représeatants de civilisations réputées plus parfaites.
Organisation du travait selon les requêtes des
principes ofrétiens. — L'Encyclique « Kerum Novarum » n'a pas été seulement promulguée pour



L'ÉGLISE NOTRE-DAME DE LA GARDE A MARSEILLE

les sociétés de la vieille Europe. Les vérités qu'elle enseigne ont une portée universelle. Il faut donc que le traitement de la main-dlewave indigène se conforme à des prescriptions basées sur le principe de l'éminente dignité de la personne humaine.

Méthodes de gouversement, d'administrations résimes de touves aurieples. Le l'Edite

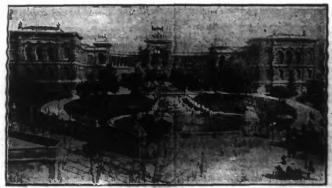
Méthodes de gouvernement, d'administration; régimes de tenures apricoles. — Ici l'Eglise s'abstient de prononcer des jugements de valeur; mais elle rappelle certaines vérités toujours nécessaires; comme l'obligation d'adapter les formes de gouvernement et d'administration, ainsi que les régimes fonciers, au bien commun.

Aussi encourage-t-elle la constitution des dittes indigènes et donnet-telle personnellement l'exemple en suscitant un clergé indigène.

CONCLUSION

Au fond du problème social aux colonies surgit un problème religieux. Il s'agit de savoir el la puissance colonisatrice va essayer d'établir une discipline sociale et une civilisation nouvelle dans hommes de tous les temps, de tous les milieux; un milieu qui serait en quelque sorte vidé de tout faisant abstraction des particulariés nationales. l'Eglise ne prend jamais l'initiative de dénationaliser ses fiélès.

Elle utilise les particularismes mêmes des proche d'un vieux chef: «Les blancs nous ont



LE PALAIS L'ONCOMANDS A MARSEILLE